

Enedis Accueil Urbanisme

Commune de SAINT GILLES - Service urbanisme
Hôtel de ville - Place Jean Jaures
30800 SAINT-GILLES

Courriel : laro-urbanisme@enedis.fr
Interlocuteur : HUGUIN Priscillia

Objet : **Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme**

MONTPELLIER, le 13/06/2024

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'Autorisation d'Urbanisme PC03025824T0023 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

<u>Adresse :</u>	CHEMIN DE LA COURBADE 30800 SAINT-GILLES
<u>Référence cadastrale :</u>	Section B , Parcelle n° 1080
<u>Nom du demandeur :</u>	BISTUER MARC

Nous avons instruit cette demande avec la puissance de raccordement souhaitée par le projet 250 kVA triphasé.

Nous vous informons que, sur la base des hypothèses retenues pour notre analyse, pour raccorder ce projet au réseau public de distribution une extension¹ de réseau est nécessaire.

Cette réponse est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être revue lors du traitement de la demande de raccordement qui sera réalisée auprès d'Enedis par le pétitionnaire.

Pour plus d'information sur son projet électrique, le pétitionnaire peut s'il le souhaite se rendre sur le site www.enedis.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Priscillia HUGUIN



PJ : Plan du réseau public de distribution d'électricité indiquant les travaux d'extension nécessaires

¹ Au sens de l'article D342-2 du code de l'énergie relatif à la consistance des ouvrages d'extension du réseau public d'électricité.